ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/questions/OANR5I 160F12533



16ème legislature

Question N°: 12533	De Mme Caroline Fiat (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle)			Question écrite
Ministère interrogé > Enfance		Ministère attributaire > Enfance, jeunesse et familles		
Rubrique >enfants	Tête d'analyse >Dar publication des décre d'application de l'arti 9 de la loi Taquet	ets	Analyse > Date de publication d'application de l'article 9 de l	
Question publiée au JO le : 31/10/2023 Date de changement d'attribution : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)				

Texte de la question

Mme Caroline Fiat interroge Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'enfance, sur la publication des décrets d'application de la loi « Taquet ». Adoptée le 7 février 2022, la loi relative à la protection des enfants, dite loi « Taquet », devait améliorer les conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance. Plus de 18 mois après le vote de cette loi, des associations sont toujours en attente de la publication de décrets d'application portant notamment sur le parrainage et le mentorat. Elle lui demande donc quand le Gouvernement compte publier les décrets d'application de l'article 9 de la loi n° 2022-140 du 7 février 2022.